

GUIDE TECHNIQUE

ITINÉRAIRES / CARTES / HORAIRES / PROFILS

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Mise à jour 17 avril 2023



TOUR du LOIRET

Souvenir Roland GRUBER 2023

12, 13 et 14 Mai

44^{ème}

édition



Bernard HINAULT
invité d'honneur



3 centre
val de Loire



LES CO-ORGANISATEURS

Daniel BOUTEILLE / Directeur
4 rue du Doucin - 45560 St-Denis-en-Val
tél. 06 37 12 34 16

Denis LOPEZ / Adjoint
11 rue des Puy Gas - 45140 Ingré
tél. 06 83 12 05 78

Loic BERCEGEAY / Adjoint
9 rue des Hauts Champs - 45000 Orléans
tél. 06 31 91 37 74

mail : comite_org_tour_du_loiret@orange.fr

Adresse du siège : 4 rue du Doucin - 45560 ST DENIS EN VAL - N° association W452002330 - Siret 793 506 080 00027

MERCI DE RESPECTER NOS PARTENAIRES

- ▶ ne pas couper les plaques de cadres
- ▶ ne pas plier les dossards



Please respect our partners : ▶ do not cut frame plates ▶ do not bend the bibs

Sommaire

02

L'organisation fonctionnelle

03

Les enjeux

04 - 05

Le règlement particulier
La grille des prix

06 - 07

Les heures des permanences
«départs et arrivées»

07

Les centres hospitaliers

08

La signalétique des sites
«départ et arrivée»

09

La permanence, les classements
les hôtels

10

La carte officielle

11

Les équipes

12

Les pictogrammes sites & course

13

Étape 1 - Meung-sur-Loire > Patay

19

Étape 2 - Nogent-sur-Vernisson >
Château-Renard

25

Étape 3 - Ormes > Ormes

29

Étape 4 - Orléans > Orléans

L'organisation fonctionnelle



DIRECTEUR :
Daniel BOUTEILLE
06 37 12 34 16

• **Administration**

- Accueil et permanence

• **Service médical / Secours :**

Sdis 45

• **Hébergement / Restauration :**

Anne Réau

• **Compétition**

- Relations arbitres FFC

- Speaker Radio-Tour :

Laurent Le Mouël

- Assistance technique / Liaisons radio :

ACP Assistance

- Transpondeurs - class. - photo finish :

Bretagne service course

- Ardoisiers :

Évezard Olivier

- Parc automobile/relations pilotes

L. Warsemann

Transports DARBIER

Rent A Car location



DIRECTEUR ADJOINT :

Loic BERCEGEAY

06 31 91 37 74 - loic.bercegeay@free.fr

• **Sécurité**

- Gendarmerie Nationale

- Relations communes traversées

- Signaleurs motos :

MSO-41- Joël Naegelen

- Signaleurs piétons

• **Logistique**

- Fléchage/défléchage

- Zones de Collecte

- Sites «départ»:

Gaby Nuvilia

- Véhicule avant course :

Jacky Poisson - Gaby Bouquin

- Véhicule ouverture de course :

Étienne Langer

- Véhicule balai :

Angélique Véret - S. Bredion



DIRECTEUR ADJOINT :

Denis LOPEZ

06 83 12 05 78 - denis.lopez2@orange.fr

• **Communication**

- Accueil Invités - Partenaires

- Pilotes invités

Félix Urbain / Patrice Esnault

- Photographes :

Noémie Morizet / Éponine Gauvin

Le Coup de Bordure

- Protocole

- Cars podium :

OF-X Portique arrivée / Sdis 45

France espace événements podiums

Le club des anciennes de l'Automobile

Club du Loiret

• **Logistique**

- Sites «arrivées» :

Bruno Bourgeois / Marc Véret

• **Animations**

- Chanteur :

Anthony Fraysse

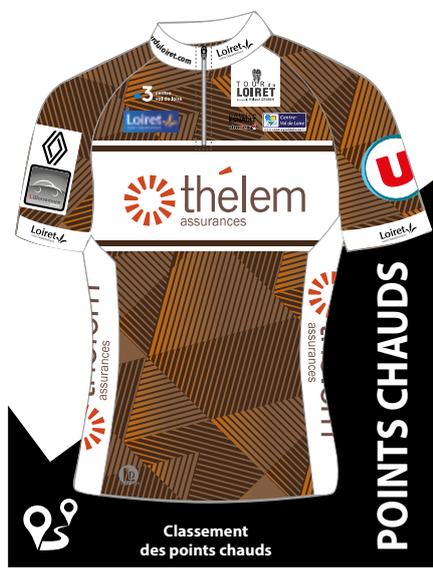
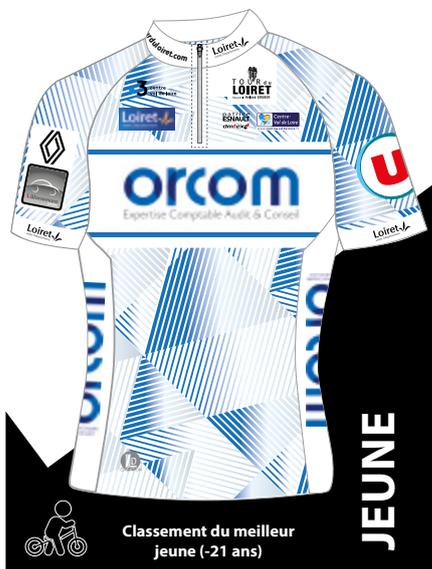
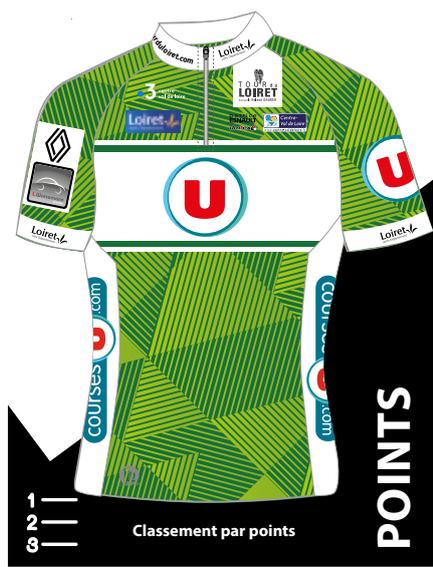
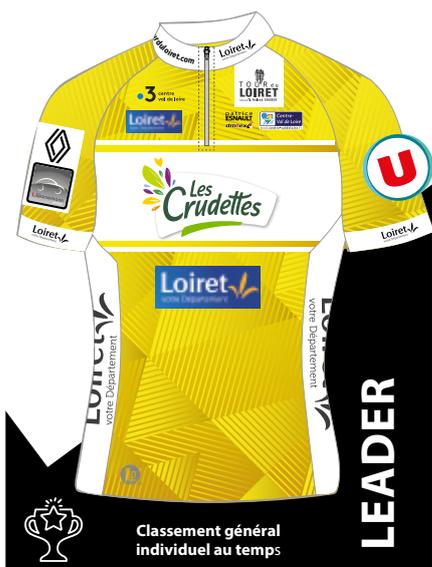
- Véloparc Ffc 45 - Usep 45

Joël Moreau

- Speakers :

Guy Page / Jean Laurent

Les enjeux



Victoire d'étape,
parrainée par **HUTCHINSON**



Prix de la combativité
parrainé par le **SDIS 45**



Classement par équipes parrainé par
la **RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE**



Prime des **Magasins U du Loiret**
(sprint en cours d'étape)





Le règlement particulier 2023

ARTICLE 1 : Organisation

Le Tour Cycliste du LOIRET 2023 est organisé par « le Comité d'Organisation du Tour du Loiret », avec le concours du Conseil départemental du LOIRET, de la région CENTRE VAL DE LOIRE, des Communes de MEUNG-sur-LOIRE, PATAY, NOGENT-sur-VERNISSON, CHÂTEAU-RENARD, ORMES, ORLÉANS et de nombreux partenaires et sponsors.

ARTICLE 2 : Sécurité

Les points stratégiques tels que définis lors de la signature de la convention seront tenus par la Gendarmerie.

Les autres points et intersections seront tenus par des signaleurs bénévoles du Comité d'organisation du Tour du Loiret.

Le peloton sera encadré par 4 motards de la gendarmerie et 15 motards civils de l'association « MSO 41 »

Le SDIS 45 mettra à disposition de l'organisation 1 véhicule léger d'intervention avec un médecin et un pompier, 1 ambulance avec trois pompiers.

ARTICLE 3 : Participation

Cette épreuve par équipe ou de sélection est ouverte aux coureurs de catégorie Élite open I dans le respect des règles fédérales éditées par la FFC relative aux épreuves par étape. La classe de l'épreuve est la 2.12.1.

Nombre de coureurs par équipe : 6 coureurs.

20 équipes seront retenues. Sont sélectionnables les équipes de N1, N2, N3, hors DN, des sélections régionales et départementales.

Tous les coureurs sont licenciés à la Fédération Française de Cyclisme.

Tous les participants possèdent un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport cycliste en compétition.

Le port du casque à coque rigide conforme à la norme CE1078/1997 attaché est obligatoire.

Chaque équipe devra se présenter complète au départ du Tour à NOGENT-sur-VERNISSON (6 coureurs). Toute équipe incomplète pourra voir sa caution amputée d'une somme au prorata du nombre de coureurs manquants (frais d'hébergement et restauration engagés par l'organisateur).

ARTICLE 4 : Contrôle anti-dopage

Si lors d'un contrôle anti-dopage un coureur venait à être déclaré positif, son équipe se verrait exclue pour les années à venir.

ARTICLE 5 : Classement de l'épreuve

La grille des prix du TDL est classée suivant règlement F.F.C des courses à étapes : grille 2.12.1.

ARTICLE 6 : Permanence :

Voir tableau page 6 et 7

ARTICLE 7 : Radio Tour -

Les informations courses sont émises sur la fréquence « Radio Tour / ».

Les postes radio seront fournis par le prestataire de l'organisation. (Sté A.C.P Radio): Prévoir un chèque de caution de 150€ restitué au retour des radio en fin de Tour.

ARTICLE 8 : Dépannage neutre

Les organisateurs gèrent le dépannage neutre avec deux véhicules.

Un avec un prestataire privé (ACP), l'autre avec le club de ST-BENOIT-sur-LOIRE.

A cet effet, il est demandé aux équipes sélectionnées de fournir une paire de roues.

Le choix de la mise à disposition sur les véhicules avant et arrière sera effectué lors de la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 9 :

Conformément au règlement de la FFC, il est obligatoire que chaque véhicule de directeur sportif ait à son bord 2 personnes (chauffeur + mécanicien).

ARTICLE 10 :

IMPORTANT : Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté : Les coureurs doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les ronds-points ou haricots par la gauche.

Tout coureur pris en infraction sera pénalisé :

- La 1^{ère} fois : un avertissement

- La 2^{ème} fois : le coureur sera immédiatement exclu de la course par les commissaires.

Il en sera de même pour les voitures des directeurs sportifs qui, pris en faute par la Gendarmerie seront verbalisés.

Les motards de la Gendarmerie et 2 commissaires en moto seront en charge de surveiller le bon déroulement de la course.

ARTICLE 11 : Prix des Points Chauds et bonifications

Le prix des rushs est disputé sur l'ensemble des sprints.

Chacun de ces sprints attribue 3, 2, et 1pts aux 3 premiers classés au passage.

Un classement général est établi sur l'ensemble des sprints. Pour avoir droit aux prix au classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

En cas d'égalité, le classement général à l'arrivée est prépondérant.

Ces sprints attribuent des bonifications pour le classement général individuel (voir article 12)

ARTICLE 12 : Bonifications

	Sprint(s) intermédiaire(s)	Bonifications attribuées		
Étape 1	3 sprints	3"	2"	1"
	Arrivée	10"	6"	4"
Étape 2	3 sprints	3"	2"	1"
	Arrivée	10"	6"	4"
Étape 4	1 sprint	3"	2"	1"
	Arrivée	6"	4"	2"

ARTICLE 13 : Prix du meilleur grimpeur (MG)

Ce grand prix est disputé sur l'ensemble des MG. Chaque MG attribue 3, 2, et 1pts aux 3 premiers classés au passage. Un classement général est établi sur l'ensemble des MG.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

En cas d'égalité, le classement général à l'arrivée est prépondérant.

ARTICLE 14 : Le classement des jeunes (- 21 ans)

Le 1^{er} coureur de 21 ans ou moins au classement général se verra récompensé par le port d'un maillot distinctif. Les 5 premiers de ce classement seront récompensés.

ARTICLE 15 : Le KM 45

Lors de chaque étape un sprint sera disputé au km45. Le vainqueur de ce sprint portera un maillot distinctif lors de l'étape du lendemain. Une prime récompensera également le vainqueur de ce sprint.

ARTICLE 16 : Le classement par points

Les 10 premiers de chaque étape se verront attribuer des points. Le leader de ce classement portera un maillot distinctif de couleur verte.

ARTICLE 17 : Classement général individuel de l'épreuve

Le classement général du TOUR CYCLISTE DU LOIRET est établi par l'addition de temps sur les 3 jours de course (bonifications incluses). Le leader du classement général portera un maillot distinctif de couleur jaune.

ARTICLE 18 : Classement par équipes

Le classement général par équipes sera calculé par l'addition des temps des 3 meilleurs coureurs de chaque équipes. L'équipe leader du classement portera des dossards jaunes. Un prix sera remis sur le classement final.

ARTICLE 19 : Premier coureur des équipes du département 45.

Sur chaque étape, le meilleur coureur classé des équipes du département sera récompensé.

ARTICLE 20 : Délai d'élimination.

Pour les étapes en ligne : 8%

Pour le CLM individuel : 20%

ARTICLE 21 : Protocole d'arrivée en tenue cycliste aux couleurs du club :

Doivent se présenter au protocole au podium à l'issue de chaque étape :

- le premier de l'étape.
- le premier du classement par POINTS (maillot vert).
- le premier du classement des MG (maillot à pois).
- le premier du KM 45 (maillot bleu)
- le meilleur au classement général des JEUNES -21 ans (maillot blanc/bleu)
- le premier du classement des POINTS CHAUDS (maillot marron)
- le premier du classement général au TEMPS (maillot jaune)
- le coureur désigné plus COMBATIF.

Option pouvant être mise en place suivant d'éventuelles complications pour les classements, remises des classements annexes au départ de l'étape suivante :

- le premier coureur du DÉPARTEMENT de l'étape
- la PREMIÈRE ÉQUIPE au classement général.

Nota: tout coureur absent à l'un des protocoles pour les classements annexes (PC, MG, Jeunes, Points, KM 45) ne sera plus pris en compte dans ces classements.

Pour l'arrivée finale (4^{ème} étape), chaque directeur sportif doit remettre les 12 dossards et les 6 plaques de cadre à « l'organisation ».

Les radios devront être remises A.C.P Radio à ORLEANS (parking équipes) en échange du chèque de caution.

Le protocole final se déroulera sur le podium d'arrivée.

Doivent se présenter au Protocole en tenue cycliste aux couleurs du club :

- le premier coureur du département de la 4^{ème} étape.
- le premier de l'étape.
- la PREMIÈRE ÉQUIPE au classement général.
- le vainqueur du classement général par POINTS (maillot vert).
- le vainqueur du classement général MG (maillot à pois).
- le vainqueur du classement général des jeunes -21 ans (maillot blanc/bleu)
- le vainqueur du KM 45 de la dernière étape (maillot bleu)
- le vainqueur du classement général des POINTS CHAUDS (maillot marron)
- le vainqueur du classement général AU TEMPS (maillot jaune)
- le vainqueur du classement du SUPER COMBATIF «Trophée SDIS 45 »

Important : Tout remplacement de coureur sera admis jusqu'au jour du départ et devra être conforme au règlement du TDL.

L'organisateur se réserve le droit de retenir tout ou partie du chèque de CAUTION pour toute équipe incomplète au départ sous réserve qu'elle obtienne l'autorisation de participer

La grille des prix

Étapes		Class. général au temps (maillot Jaune)	Class. par points (maillot Vert)	Class. des grimpeurs (maillot à Pois)	Class. du Km 45 (maillot Bleu)	
1 ^{ère}	3 ^{ème}					
2 ^{ème}	4 ^{ème}					
1220/20	610/20	1829/25	250/5	250/5	250/5	
246	122	375	100	100	100	
183	91	274	60	60	60	
146	73	220	40	40	40	
122	61	183	30	30	30	
98	49	146	20	20	20	
85	43	119	Class. du -21 ans (maillot Blanc)	Class. des points chauds (maillot Marron)	Sprint Magasins 	
67	34	96				
55	27	73				
37	18	66	250/5	250/5	1 ^{er} étape 100	
24	12	58	100	100	2 ^{ème} étape 100	
21	11	46	60	60	4 ^{ème} étape 100	
20	9	37	40	40		
18	9	27	30	30		
17	9	22	20	20		
15	8	18				
14	8	14	Premier des équipes du départ. 45	Première équipe au class. général		
14	7	9				
14	7	9				
12	6	8	1 ^{er} étape 50	1 ^{er} étape 100		
12	6	7	2 ^{ème} étape 50	2 ^{ème} étape 100		
		6	3 ^{ème} étape 50	3 ^{ème} étape 100		
		6	4 ^{ème} étape 50	4 ^{ème} étape 100		
		6				
		6				
		6				



Les heures des permanences des sites «Départ et Arrivée»

VENDREDI 12 MAI 2023		Étape 01 - MEUNG-SUR-LOIRE ► PATAY	
DÉPART		Horaires	Lieux des permanences
MEUNG-SUR-LOIRE		9h00	Permanence (dossards)
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74		10h00	Réunion jury des commissaires
		10h30	Réunion des directeurs sportifs
		11h00	Réunion sécurité - pilotes voitures et motos
		11h30	Signatures et présentations des équipes
		12h15	Départ
			Salle des fêtes Alain Corneau Rue du Pont
			Podium - Chemin des Grèves

ARRIVÉE		16h03	Arrivée	Rue Trianon
PATAY		16h30	Protocole	Podium - Rue Trianon - Place des Halles
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78			Contrôle médical	Salle des Fêtes Yves Carreau 4 rue Coquillette
			Vestiaires	
CLASSEMENTS		19h00	Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	Hôtel Campanile - rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

SAMEDI 13 MAI 2023		Étape 02 - NOGENT-SUR-VERNISSON ► CHÂTEAU-RENARD	
DÉPART		Horaires	Lieux des permanences
NOGENT-SUR-VERNISSON		10h00	Permanence
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74		11h30	Signatures et présentations des équipes
		12h30	Départ
			Salle des étangs - 1 rue de Bellevue
			Podium - rue de Bellevue

ARRIVÉE		16h20	Arrivée	Rue Étienne Dolet
CHÂTEAU-RENARD		16h45	Protocole	
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78			Contrôle médical	Salle des fêtes - Rue Étienne Dolet
			Vestiaires	
CLASSEMENTS		19h00	Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	Hôtel Campanile - rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

DIMANCHE 14 MAI 2023		Étape 03 - ORMES ► ORMES	
▶ DÉPART	Horaires		Lieux des permanences
ORMES	9h00	Permanence	Complexe des Plantes Chemin des Plantes Podium
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74	9h30	Signatures et présentations des équipes	
		10h00	Départ - 1er coureur

Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute

ARRIVÉE	Horaires		Lieux des permanences
ORMES	11h54	Arrivée dernier coureur	Chemin des Carrières
	12h15	Protocole	
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78		Contrôle médical	Complexe des Plantes Chemin des Plantes
		Vestiaires	
CLASSEMENTS	19h00	Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	Hôtel Campanile - rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

DIMANCHE 14 MAI 2023		Étape 04 - ORLÉANS ► ORLÉANS	
▶ DÉPART	Horaires		Lieux des permanences
ORLÉANS	14h30	Permanence	Podium
Loïc BERCEGEAY 06 31 91 37 74	15h00	Signatures et présentations des équipes	
		15h30	Départ

ARRIVÉE	Horaires		Lieux des permanences
ORLÉANS	17h18	Arrivée	Bld Alexandre Martin
	17h30	Protocole	Podium
Denis LOPEZ 06 83 12 05 78		Contrôle médical	Collège Jeanne d'Arc Rue Dupanloup, 45000 Orléans
		Vestiaires	
CLASSEMENTS		Daniel BOUTEILLE - 06 37 12 34 16	

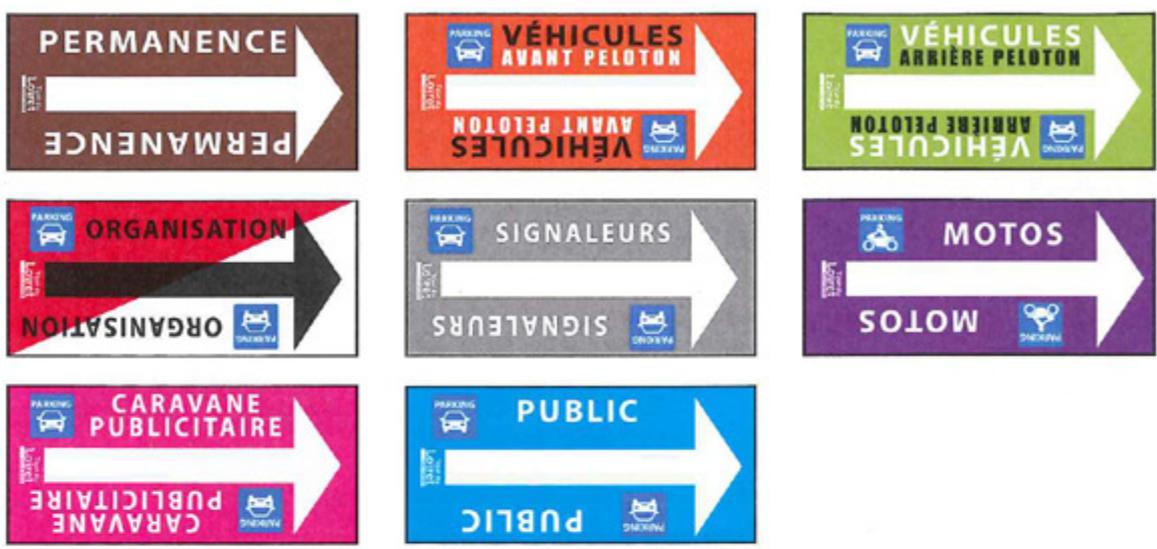


Les centres hospitaliers

HÔPITAUX		
Orléans Hôpital Régional Orléans La Source 14 avenue Hôpital, 45100 ORLÉANS 02 38 51 44 44	Amilly Centre Hospitalier Agglomération Montargoise 658 Rue des Bourgoins, 45207 Amilly 02 38 95 91 11	Gien Centre Hospitalier Pierre Dezarnaulds 2 avenue Villejean - B.P. 89 45503 Gien cedex 02 38 29 38 29



La signalétique des sites «Départ et Arrivée» ORGANISATION



La signalétique des sites «Départ et Arrivée» ÉQUIPES



La permanence - Les classements

	Adresse	Téléphone
Hôtel Restaurant Campanile Orléans Ouest La Chapelle-Saint-Mesmin	2 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin	02 38 72 23 23

Les hôtels

HÉBERGEMENT des ÉQUIPES (5 hôtels)

1 Hôtel Restaurant CAMPANILE Orléans Ouest La Chapelle-Saint-Mesmin	2 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin	02 38 72 23 23
---	--	----------------

1	EFC-LR Vulsteke U23 Cycling Team	
2	MAYENNE - V&B - MONBANA	N 1
3	BASSO - FLANDERS	

4	VENDÉE U - PAYS DE LA LOIRE	N 1
5	A.V.C. AIX EN PROVENCE	N 1
6	HEXAGONE - CORBAS - LYON METROPOLE	N 1

2 Hôtel Restaurant IBIS Orléans Nord Saran	Chemin des Sablons 45770 Saran	02 38 65 01 40
---	-----------------------------------	----------------

7	WEST FRISIA	
8	OCÉANE TOP 16	N 1
9	SCO DIJON TEAM MATERIEL-VELO.COM	N 1

10	GSC BLAGNAC - VELO SPORT 31	N 1
11	V.C.VILLEFRANCHE - BEAUJOLAIS	N 1

3 Hôtel CAMPANILE Orléans Nord Saran	744 RN 20 45770 Saran	02 38 73 66 66
---	--------------------------	----------------

12	VC LUCÉEN	N 3
----	-----------	-----

13	DUNKERQUE- GRAND LITTORAL	N 1
----	---------------------------	-----

4 Hôtel IBIS BUDGET Orléans Nord Saran	rue de l'Ormeteau - ZA Les Vallées N20 45770 Saran	0 892 68 03 54
---	---	----------------

14	TEAM FRANCE CLUBS DÉFENSE	
----	---------------------------	--

15	TEAM ATRIA - VS GERZATOIS	N 3
----	---------------------------	-----

5 Hôtel BRIT HOTEL	2 avenue Général Leclerc 45800 ST Jean de Braye	02 38 21 59 59
---------------------------	--	----------------

16	CHARVIEU CHAVAGNEUX ISÈRE CYCLISME	N 1
17	BOURG AIN CYCLISME	N 1
18	URBANO CYCLING TEAM	

19	GUIDON CHALETTOIS	N 1
20	TEAM U - CHARENTE-MARITIME	N 1

LES REPAS

	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner
Vendredi 12 mai	-	-	19h30
Samedi 13 mai	7h00	8h00	19h30
Dimanche 14 mai	6h00	12h30	-

44^{ème} édition
TOUR du LOIRET
 Souvenir Roland GRUBER
 2023
 12, 13 & 14 mai

Loiret
 votre Département
www.tourduloiret.com / 



Date	Étape	Départ	Arrivée	Km	
Vendredi 12 mai	01	Meung-sur-Loire	Patay	167.5	★☆☆☆
Samedi 13 mai	02	Nogent-sur-Vernisson	Château-Renard	168.4	★★★★
Dimanche 14 mai - matin (Clm)	03	Ormes	Ormes	11.7	★☆☆☆
Dimanche 14 mai - après-midi	04	Orléans	Orléans	81.0	★☆☆☆
Total				428.6	

Les 20 équipes (120 coureurs)

VENDÉE U PAYS DE LA LOIRE (NI)	EFC-LR Vulsteke U23 Cycling Team	A.V.C. AIX en PROVENCE (NI)	V.C.VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (NI)	WEST FRISIA
CHARVIEUX - CHAVAGNEUX ISERE CYCLISME (NI)	BOURG AIN CYCLISME (NI)	URBANO CYCLING TEAM	MAYENNE - V&B - MONBANA (NI)	GSC BLAGNAC VELO SPORT 31 (NI)
BASSO - FLANDERS	GUIDON CHALETOIS (NI)	S.C.O DIJON TEAM MATERIEL-VELO.COM (NI)	FRANCE MILITAIRE	TEAM U CHARENTE-MARITIME (NI)
OcéANE TOP 16 (NI)	HEXAGONE - CORBAS LYON METROPOLE (NI)	DUNKERQUE GRAND LITTORAL (NI)	TEAM ATRIA - VS GERZATOIS (N3)	V.C. LUCÉEN (N3)

Graphisme des maillots : legruppetto.fr et Auguste Bernard

Les pictogrammes SITES

- << PPO** Point de PASSAGE OBLIGATOIRE (PPO)
- ZT** ZONE TECHNIQUE organisation
- A** Arches de DÉPART
- CP**  CAR PODIUM Ancêtre Auto. (Chanteur + Animateur) ← 7 m →
- CP**  CAR PODIUM Sdis 45 (Chanteur + Animateur) ← 7 m →
- CP**  CAMION PODIUM Protocole (Chanteur + Animateur) ← 11 m →
- CP**  CAR PODIUM (Signatures de coureurs) ← 7 m →
- RA**  Remorque Arche d'ARRIVÉE (Vidéo + Commissaires) ← 8 m →
- VIP** Accueil VIP
- VP** Véloparc
- P** PERMANENCE Organisation
- B** Salle BÉNÉVOLES
- PO** Parking ORGANISATION
- PE** Parking ÉQUIPES
- P** PUBLIC Parking PUBLIC
- P** SIGNALEURS Parking SIGNALEURS
- P** GENTLEMEN Parking GENTLEMEN
- P** MOTOS Parking MOTOS
-  Alimentation électrique
-  WC

Les pictogrammes COURSE

-  Ligne de DÉPART
-  Parcours FICTIF (neutralisé)
-  Kilomètre 0
-  Parcours COURSE
-  Déviation directeurs sportifs
-  Déviation des MOTARDS (Clm)
-  File d'attente des VOITURES suiveuses (Clm)
-  Ligne d' ARRIVÉE
- MG** Classement du MEILLEUR GRIMPEUR
- S** Classement des POINTS CHAUDS
- S** Sprint Km 45 (maillot distinctif)
- S** Prime des Magasins U
-  ENTRÉE CIRCUIT
-  Zone de RAVITAILLEMENT
-  Zone de COLLECTE
- CM** Contrôle médical



Étape 01 - Vendredi 12 Mai 2023

MEUNG-SUR-LOIRE ► PATAY

167,5 km

Infos pratiques

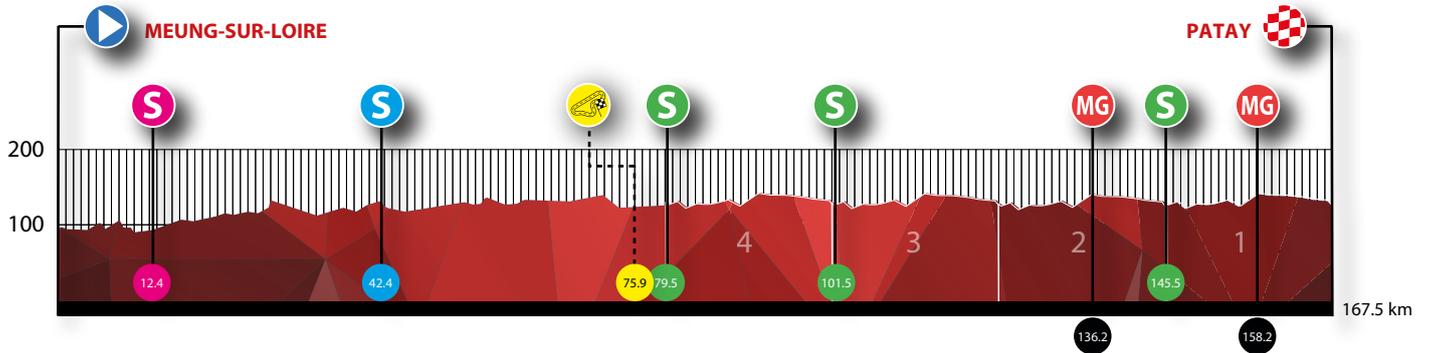
DÉPART - Meung-sur-Loire	Horaire	Lieu
Permanence (dossards) :	À partir de 10h00	Salle des fêtes - Alain Corneau Rue du Pont
Réunion des Directeurs sportifs :	11h00	
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	11h30 / 12h00	Chemin des Grèves
Appel des coureurs :	12h10	
Départ fictif :	12h15	
Départ réel km 0 :	12h20	Sortie du pont - direction Cléry-Saint-André
ARRIVÉE - Patay		
Entrée circuit final	14h01	Route de Péronville (4 tours)
Arrivée	16h03	Rue Trianon - Place des Halles
Protocole (Camion podium)	16h30	

ORGANISATION :





Profil de l'étape



Fait	À faire	Route	Itinéraire complet	Note	Horaire
0			Meung-sur-Loire - Départ Fictif		12h10
2					12h20
			Meung-sur-Loire - Départ réel	45km/h	
0	167,5	D18	Sortie du pont		12h20
			Mareau-aux-Près		
2,5	165	D18	Car. D18/ Vers la Loire	↑	12h23
			Cléry-St-André		
3,8	163,7		Entrée agglo		12h25
4,3	163,2	D18	Car. D18/D951	→	12h25
5	162,5	D951	Car. D951/Rte de Dry	→	12h26
5,1	162,4	C	Ralentisseur		12h26
5,6	161,9		Ralentisseur		12h27
			Dry		
7,7	159,8		Entrée agglomération		12h30
8,3	159,2	VC	Car. Rue Roger Ollivier / D718	→	12h31
8,4	159,1	D718	Place de la Mairie / Rte de Meung	→	12h31
8,5	159	VC	Terre plein		12h31
			Meung-sur-Loire		
11,2	156,3	VC	Car. Rte de Dry / D18	←	12h34
11,8	155,7	D18	Car. D18/ Quai du Mail	→	12h35
12	155,5		Quai Jeanne d'Arc		12h36
12,2	155,3		Car. Quai Jeanne d'Arc / Rue St Pierre	←	12h36
12,4	155,1		Sprint U (axe rue du chemin vert)		12h36
12,5	155		Car. rue St Pierre / D2152	→	12h36
12,6	154,9	D2152	Car. D2152 / Rue du Général De Gaulle	←	12h36
			Rue St Hilaire	↑	
			Rue Gaston Couté		
13,4	154,1		Car. rue Gaston Couté / Rue des Marais	←	12h37
14	153,5		Chemin de Nivelles		12h38
			Rétrécissement + Ralentisseur		
14,3	153,2		Chemin de Nivelles - Terre plein		12h38
			Route d'Aunay		
16	151,5		Car. Rte d'Aunay / D3	←	12h41

			Huisseau-sur-Mauves		
19,8	147,7	D3	Entrée agglomération	→	12h46
20	147,5	D3	Ralentisseurs		12h46
20,5	147	D3	Carr D3/ D105	←	12h47
			Baccon		
24,4	143,1	D105	Hameau La Renardière	↑	12h52
26,8	140,7	D105	Car. D105 / D2	○←	12h55
27	140,5	D2	Ralentisseur		12h55
			Le Bardon		
32,1	135,4	D2	Car. D2/ D104	→○	13h02
32,6	134,9	D 104	Terre plein		13h03
			Baccon		
36,7	130,8	D104	Car. D104 / C5 vers Baccon (silo)	→	13h08
40,3	127,2	C5	Ralentisseur		13h13
40,7	126,8	C5	Car. C5 / D 2 / D105 - Direction Huisseau	○↑	13h13
42,4	125,1		Hameau de la Renardière sprint km45		13h16
42,7	124,8	D105	Car. D105 / C6 - Dirction Coulmiers	←	13h17
			Coulmiers		
46,5	121	C6	Entrée agglomération		13h21
46,9	120,6	C6	Ralentisseur		13h22
47	120,5	C6	Car. C6 / Rte de la Vallée	←	13h22
47,1	120,4		Car. Rte de la Vallée / D 704	→	13h22
47,6	119,9	D704	Car. D704 / D 2157 / VC - Direction Rozière	↑	13h23
			Rozières-en-Beauce		
49,4	118,1	VC	Entrée agglomération Hameau de la Cave		13h25
50,1	117,4	VC	Car. Rue de la Cave / D3	←	13h26
			Gémigny		
52,3	115,2	D3	Traversée Bourg	↑	13h29
			Saint-Sigismond		
54,5	113	D3	Entrée agglomération		13h32
54,9	112,6	D3	Car. D3 / C2 - Direction Épieds	←	13h33
			Épieds-en-Beauce		
59,8	107,7	C2	Car. C2 / D4	←	13h39
61	106,5	D4	Entrée agglomération		13h41



61,5	106	D4	Car. D4/C3 - Direction Villamblain	→	13h41
64,7	102,8	C3	Hameau de Pressailles Car. C3/VC Direction Tournois	→	13h46
			Tournois		
69	98,5	VC	Car. Chemin de Favel / D4	←	13h51
69,8	97,7	D4	Car. D4/D955	←	13h52
70	97,5	D955	Car. D955/ C2 - Direction La-Chapelle-Onzerain	→	13h53
			La-Chapelle-Onzerain		
72,5	95	C2	Entrée en agglomération		13h56
72,8	94,7	C2	Car. C2/ D136	→	13h56
			Villeneuve-sur-Conie		
75,7	91,8	D136	Prime souvenir Gilbert PESCHETEAU		14h
75,9	91,6	D136	Car. D136/ Rte de Péronville - Entrée circuit	↑	14h01
77,7	89,8	D136	Car. D136/D336	↑	14h03
			Patay		
78,8	88,7	D136	Entrée agglomération		14h04
79,5	88	D136	Place des Halles 1 ^{er} passage - PC sur la ligne		14h05
79,6	97,9	D136	Car. D136/D935	←	14h06
82,2	85,3	D935	Entrée Eure et Loir		14h09
			Guillonville		
84,8	82,7	D935	Entrée agglomération		14h12
85	82,5	D 935	Car. D935/D358 - Direction Pruneville	←	14h12
87,9	79,6	D358	Car. D358/D107	←	14h17
88,1	79,4	D107	Traversée Hameau de Pruneville		14h17
			Péronville		
91,7	75,8	D107	Car. D107/ D132	←	14h22
91,9	75,6	D107	Car. D107/D110	←	14h22
95,4	72,1	D110	Sortie Eure et Loir		14h27
			Villeneuve-sur-Conie		
97,5	70	VC	Entrée agglomération		14h29
97,6	69,9	VC	Ralentisseur		14h29
97,9	69,6	VC	Car. Rte de Peronville/D136	←	14h30
99,7	67,8	D136	Car. D136/D336	↑	14h32
			Patay		
100,7	66,8	D136	Entrée agglomération		14h34
101,5	66	D136	2^{ème} passage - PC sur la ligne		14h35
101,6	65,9	D136	Car. D136/D935	←	14h35
104,2	63,3	D935	Entrée Eure et Loir		14h38
			Guillonville		
106,8	60,7	D935	Entrée agglomération		14h42
107	60,5	D 935	Car. D935/D358 - Direction Pruneville	←	14h42
109,9	57,6	D358	Car. D358/D107	←	14h46
110,1	57,4	D107	Traversée Hameau de Pruneville		14h46
			Péronville		
113,7	53,8	D107	Car. D107/ D132	←	14h51
113,9	53,6	D107	Car. D107/D110	←	14h51
117,4	50,1	D110	Sortie Eure et Loir		14h56

			Villeneuve-sur-Conie		
119,5	48	VC	Entrée agglomération		14h59
119,6	47,9	VC	Ralentisseur		14h59
119,9	47,6	VC	Car. Rte de Peronville/D136	←	14h59
121,7	45,8	D136	Car. D136/D336	↑	15h01
			Patay		
122,7	44,8	D136	Entrée agglomération		15h03
123,5	44	D136	3^{ème} passage sur la Ligne		15h04
123,6	43,9	D136	Car. D136/D935	←	15h04
126,2	41,3	D935	Entrée Eure et Loir		15h08
			Guillonville		
128,8	38,7	D935	Entrée agglomération		15h11
129	38,5	D 935	Car. D935/D358 - Direction Pruneville	←	15h11
131,9	35,6	D358	Car. D358/D107	←	15h15
132,1	35,4	D107	Traversée Hameau de Pruneville		15h15
			Péronville		
135,7	31,8	D107	Car. D107/ D132	←	15h20
135,9	31,6	D107	Car. D107/D110	←	15h20
136,2	31,3	D110	Sortie aggro - MG sur la ligne		15h21
139,4	28,1	D110	Sortie Eure et Loir		15h25
			Villeneuve-sur-Conie		
141,5	26	VC	Entrée agglomération		15h28
141,6	25,9	VC	Ralentisseur		15h28
141,9	25,6	VC	Car. Rte de Peronville/D136	←	15h28
143,7	23,8	D136	Car. D136/D336	↑	15h31
			Patay		
144,7	22,8	D136	Entrée agglomération		15h32
145,5	22	D136	4^{ème} passage - PC sur la ligne		15h33
145,6	21,9	D136	Car. D136/D935	←	15h33
148,2	19,3	D935	Entrée Eure et Loir		15h37
			Guillonville		
150,8	16,7	D935	Entrée agglomération		15h40
151	16,5	D 935	Car. D935/D358 - Direction Pruneville	←	15h40
153,9	13,6	D358	Car. D358/D107	←	15h44
154,1	13,4	D107	Traversée Hameau de Pruneville		15h44
			Péronville		
157,7	9,8	D107	Car. D107/ D132	←	15h49
157,9	9,6	D107	Car. D107/D110	←	15h49
158,2	9,3	D110	Sortie aggro - MG sur la ligne		15h50
161,4	6,1	D110	Sortie Eure et Loir		15h54
			Villeneuve-sur-Conie		
163,5	4	VC	Entrée agglomération		15h57
163,6	3,9	VC	Ralentisseur		15h57
163,9	3,6	VC	Car. Rte de Peronville/D136	←	15h58
165,7	1,8	D136	Car. D136/D336	↑	16h
			Patay		
166,7	0,8	D136	Entrée agglomération		16h02
167,5	0		5^{ème} passage - Arrivée - Ligne droite de 300 m		16h03

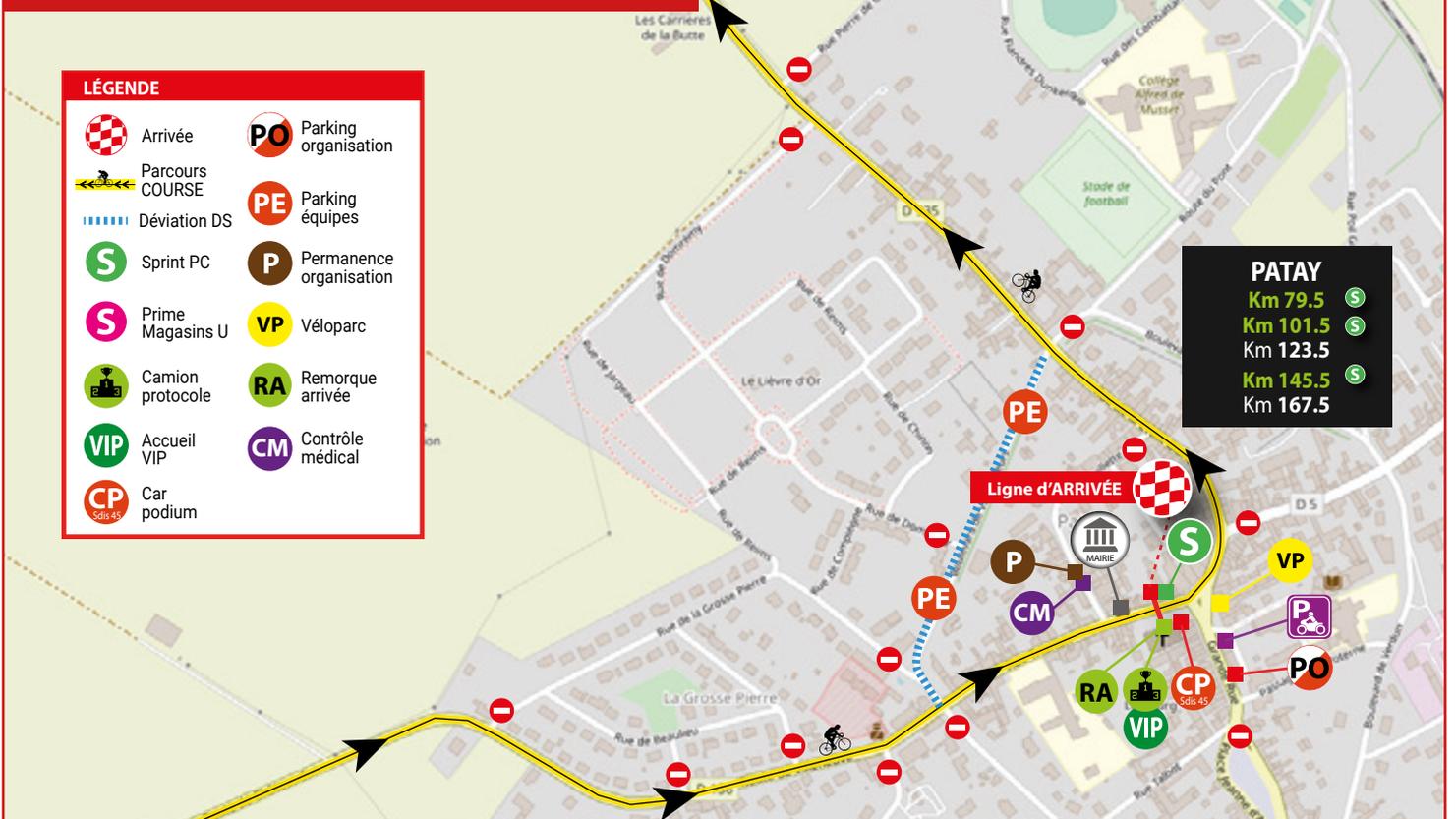
↻ DANGER / ← Dir. GAUCHE / → Dir. DROITE / ↑ Dir. TOUT DROIT / ○ Rond point

PN : Passage à niveau / Ralen. : Ralentisseur(s) / PC : Point chaud / MG : Meilleur grimpeur / Prime magasins U

Implantation site de départ MEUNG-SUR-LOIRE



Implantation site d'arrivée PATAY





Étape 02 - Samedi 13 Mai 2023

NOGENT-SUR-VERNISSON ► CHÂTEAU-RENARD

168.4 km

Infos pratiques

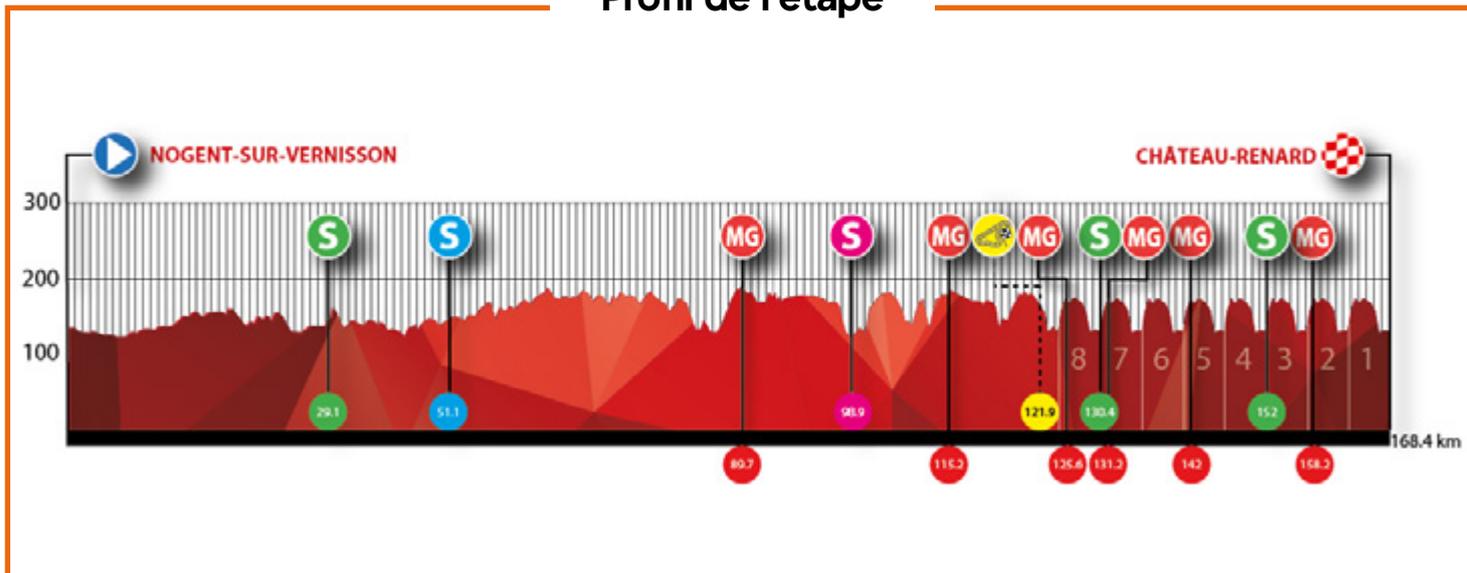
DÉPART - Nogent-sur-Vernisson	Horaire	Lieu
Réunion des Directeurs sportifs :	11h00	Salle des étangs 1 rue de Bellevue
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	11h30	
Appel des coureurs :	12h00	
Départ fictif :	12h20	
Départ réel km 0 :	12h30	D41 - Sortie aggro direction - Varennes-Changy
ARRIVÉE - Château-Renard		
Entrée circuit final	15h16	Car. Les Ligonnières / Rte des Gauffaudières
Arrivée	16h20	Rue Étienne Dolet
Protocole (Camion podium)	16h45	

ORGANISATION :





Profil de l'étape



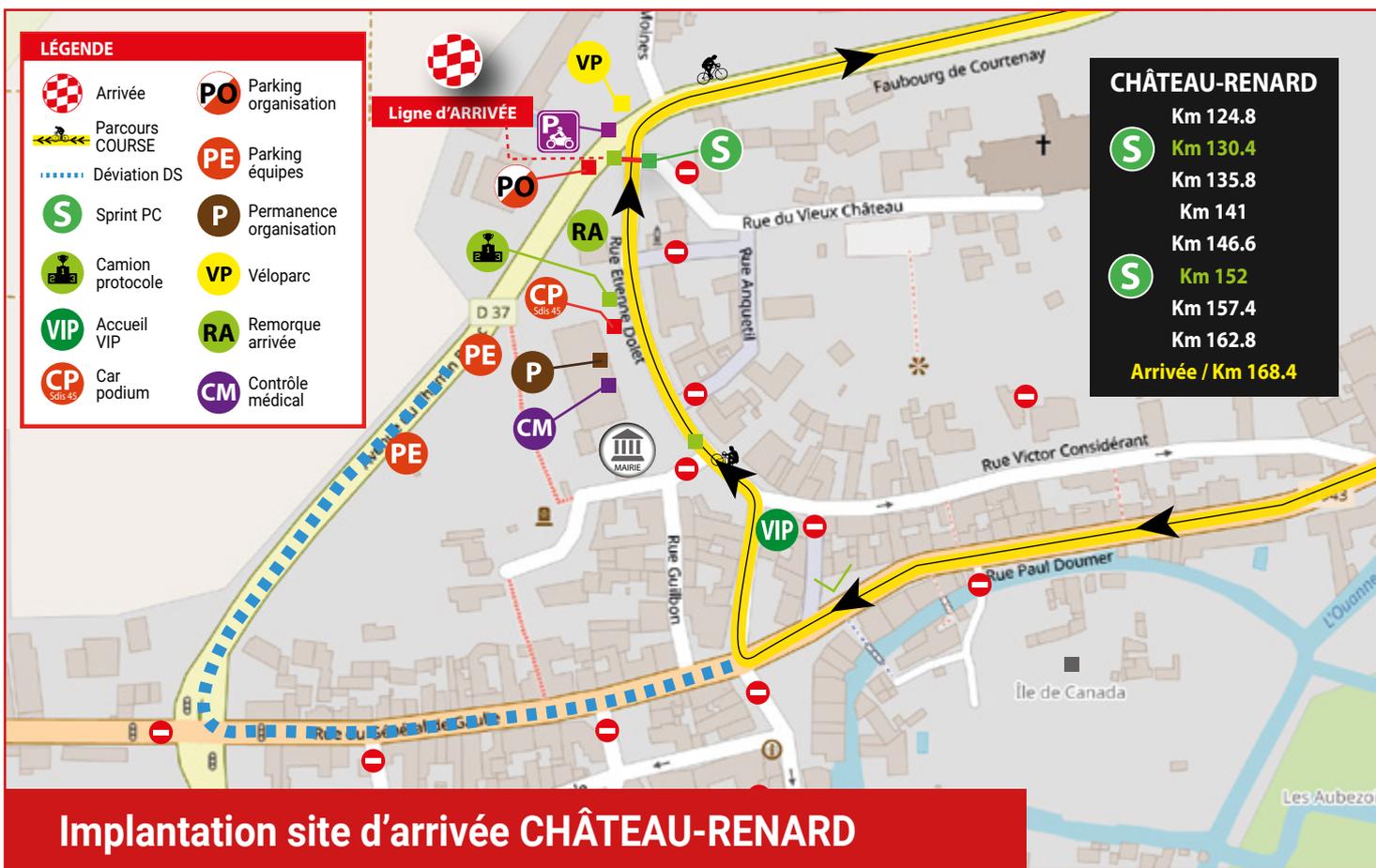
Fait	À faire	Route	Itinéraire complet	Note	horaire
			Nogent-sur-Vernisson		
			Départ Fictif		
			Parking salle des Etangs	12h20	
			rue de Bellevue		
			rue Pasteur		
			Car. rue pasteur / rue Aristide Briant	←	
			Car. rue Aristide Briant / Rue de Varennes	←	
			rue de Varennes	PN n°52	
2			Car. D41/D627		12h30
			Départ réel	44 km/h	
			Nogent-sur-Vernisson		
0	168,4	D41	Car. D41/ D627	↑	12h30
			Varennes-Changy		
3	165,4	D41	Car. D41/C7 vers Gauttereau	→○	12h34
5,1	163,3	C5	Car. C5/CV	↑	12h37
			Ouzouer-des-Champs		
6	162,4	C7	Entrée agglomération		12h38
6,4	162	C7	Car. C7 / Rue de L'Eglise (D617)	→	12h38
9,9	158,5	D617	Car. D617/ D627	→	12h43
			Nogent-sur-Vernisson		
12,1	156,3	D627	Car. D627/D41	←	12h46
12,3	156,1	D41	Entrée agglomération		12h46
12,6	155,8	D41		PN n°52	12h47
12,7	155,7	D41	Car. 41 / Rue Raymond Thiboud	→	12h47
12,8	155,6	DI35	Ralentisseur		12h47
13	155,4		Ralentisseur		12h47
13,4	155	DI35		PN n°	12h48
13,8	154,6	DI35	Rue Thiboud 1 ^{ère} sortie	○	12h48
14,6	153,8	D627	Car. D627/D41	←	12h50

			Varennes-Changy		
17,6	150,8	D41	Car. D41/C7 vers Gauttereau	→○	12h54
19,7	148,7	C5	Car. C5/CV	↑	12h56
			Ouzouer- des-Champs		
20,6	147,8	C7	Entrée agglomération		12h58
21	147,4	C7	Car. C7 / Rue de L'Eglise (D617)	→	12h58
24,5	143,9	D617	Car. D617/ D627	→	13h03
			Nogent-sur-Vernisson		
26,7	141,7	D627	Car. D627/D41	←	13h06
26,9	141,5	D41	Entrée agglomération		13h06
27,2	141,2	D41		PN n°	13h06
27,3	141,1	D41	Car. 41 / Rue Raymond Thiboud	→	13h07
27,4	141	DI35	Ralentisseur		13h07
27,8	140,6		Ralentisseur		13h07
28,1	140,3	DI35	Car. rue Raymond Thiboud / rue Gué Mulet	←	13h08
28,2	140,2		Car. rue Gué Mulet / rue Pasteur	←	13h08
28,5	139,9		Ralentisseur		13h08
28,7	139,7		Car. rue Pasteur /rue du Onze Novembre	→	13h08
29,1	139,3	D41	Sprint PC sur la ligne		13h09
29,4	139	D41	Car. D 2007/ D41 RP	↑	13h10
			Saint-Genève-des-Bois		
34,7	133,7	D41	Car. D41 / CV vers Montbouy	←	13h17
			Montbouy		
38,1	130,3	C	Entrée agglomération		13h21
38,5	129,9	C	Ralentisseur		13h22
38,9	129,5	C	Car. C/D93	→	13h22
39,1	129,3	C	Ralentisseur		13h22
39,2	129,2	D93	Car. D93/Chemin de St Maurice	←	13h23
41,1	127,3	C	Passage de Gué		13h26

			La-Chapelle-sur-Aveyron		
41,9	126,5	CV	Car. Chemin de St Mautice / D37	→	13h27
			Chatillon Coligny		
44,7	123,7	D37	Entrée agglomération		13h31
44,8	123,6	D37	Car. D37/rue Colette	←	13h31
45,4	123		Car. rue Colette / D56	←	13h32
			Saint-Maurice-sur-Aveyron		
51,1	117,3	D 56	Entrée agglomération		13h39
51,5	116,9	D56	Sprint Km 45		13h39
51,9	116,5	D 56	Car. D56/DI50	→	13h40
52,9	115,5	DI50	Car. DI50/DI37	←	13h42
			Le Charme		
59,9	108,5	DI37	Car. DI37/ D41	←	13h51
60,2	108,2	D41	Ralentisseur		13h52
60,3	108,1	D41	Car. D41/CV vers D56	←	13h52
			Saint-Maurice-sur-Aveyron		
63,1	105,3	CV	Car. CV /CV	←	13h56
68,7	99,7	CV	Car. CV/DI50	→	14h03
69,4	99	DI50	Car. DI50/D56	→	14h04
69,8	98,6	D56	Car. D56/DI50	↑	14h04
71	97,4	DI50	Car. DI50/DI62	←	14h06
			Château-Renard		
77,4	91	DI50	Car. DI50/D37	→	14h15
78,2	90,2	D37	Car. D37/DI27 - 180°	→	14h16
			Melleroy		
81,2	87,2	DI27	Car. DI27/ CV vers les Barniers	←	14h20
			Château-Renard		
83,6	84,8	CV	Car. C/DI42	↑	14h24
84,3	84,1	DI42	Car. DI42/rue de Chenevannes	→	14h25
			Triguères		
87,5	80,9	CV	Entrée agglomération		14h29
87,6	80,8	CV	Car. Les Augus/ DI62 - Direction Melleroy	←	14h29
89,7	78,7	DI62	MG sur la ligne		14h32
			Melleroy		
91	77,4	DI62	Car. DI62/142	↑	14h34
92,7	75,7	DI62	Entrée Agglo		14h36
92,9	75,6	DI62	Car./ DI62/ DI27	←	14h36
92,9	75,6	DI62	Car. DI62/C10 - Direction Gy les Nonnains	→	14h36
			Château-Renard		
95,4	73	C10	Car. C10/DI50	→	14h40
97,3	71,1	DI50	Car. DI50/D37	→	14h42
98,6	69,8	D37	Car. D37/ DI42	←○	14h44
98,7	69,7	D37	Car. Rte de Gy/ D37	→	14h44
98,9	69,5	D37	Sprint U sur la ligne		14h44

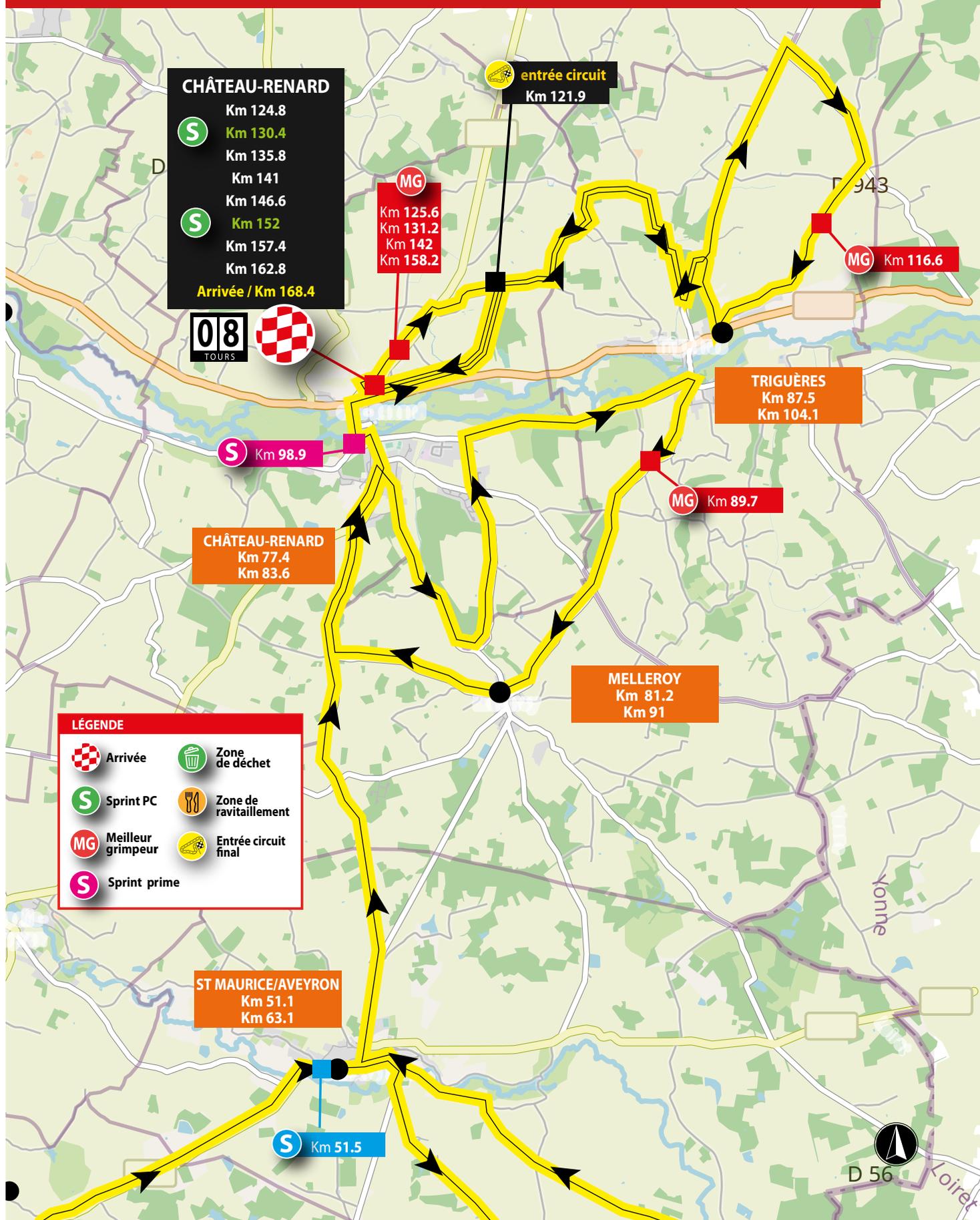
99,3	69,1	D37	Car. D37/D951	→	14h45
101	67,4	D943	Car. D951/Rte des Gauffaudières	←	14h47
102,3	66,1	C	Car. rte des Gauffaudières/ rte des Ligonnières	→	14h49
103	65,4	C	Car. rte des ligonnières / rte des jeannets	←	14h50
			Triguères		
104,1	64,3	C	Rte des Jeannets / Hameau de la Flamandière	←	14h51
104,5	63,9	C	Car. rte Flamandière / Terre des Raigieux	→	14h52
105,2	63,2	C	Terre des Raigieux/ VC vers Triguères	→	14h53
107,3	61,1	C	Car. VC/DI62	←180°	14h56
111,4	57	DI62	Car. DI62/D35	→	15h01
113,5	55,1	D35	Car. D35/C	→	15h04
115,7	52,7	C	Car. C/ Bas rue de la Poussetière		15h08
116,6	51,8		Haut rue Champs de la Poussetière MG sur la ligne		15h09
117,6	50,8	DI62	Car. DI62/ CC vers Les Reigneux - 180° en descente	→	15h10
119	49,4	C	Car. C / Terre des Raigieux	←	15h12
119,8	48,6	C	Car. Terre des Raigieux/ Les Flamandières	←	15h13
120,1	48,3	C	Car. les Flamandières/ Les Jannets	→	15h13
121,2	47,2	C	Car. Les Jannets / Les ligonnières	→	15h15
			Château-Renard		
121,9	46,5	VC	Car. Les Ligonnières / Rte des Gauffaudières	←	15h16
			Entrée circuit		
123,2	45,2	VC	Car. Rte des Gauffaudières/ D951	→	15h18
124,6	43,8	D943	Car. D951/ Rue Étienne Dolet	→	15h19
124,8	43,6		Axe Ruelle de La Chapelle 1er passage sur ligne		15h20
124,9	43,5		Car. rue E Dolet / D37	→	15h20
125,6	42,8	D37	Château d'Eau - MG sur la ligne		15h21
126,3	42,1	D37	Car. D37 / Rte de la Lingonnière	→	15h22
127,4	41	VC	Car. Rte de la Lingonnière/ Rte des Gauffaudières	→	15h24
128,8	39,6	VC	Car. Rte des Gauffaudières/ D951	→	15h25
130,2	38,2	D943	Car. D951/ Rue Étienne Dolet	→	15h27
130,4	38		2^{ème} passage sprint PC sur la ligne		15h27
131,2	37,2		Château d'Eau - MG sur la ligne		15h29
135,8	32,6		3^{ème} passage sur la ligne		15h35
141,2	27,2		4^{ème} passage sur la ligne		15h42
142	26,4		Château d'Eau - MG sur la ligne		15h43
146,6	21,8		5^{ème} passage sur la ligne		15h50
152	16,6		6^{ème} passage sprint PC sur la ligne		15h57
157,4	11		7^{ème} passage sur la ligne		16h04
158,2	10,2		Château d'Eau - MG sur la ligne		16h06
162,8	5,6		8^{ème} passage sur la ligne		16h12
168,4	0		9^{ème} passage Arrivée		16h20

Implantation site de départ NOGENT-SUR-VERNISSON



Implantation site d'arrivée CHÂTEAU-RENARD

Parcours détaillé du Km 49 à l'arrivée à CHÂTEAU-RENARD





Étape 03 - Dimanche 14 Mai 2023 matin

ORMES ► ORMES

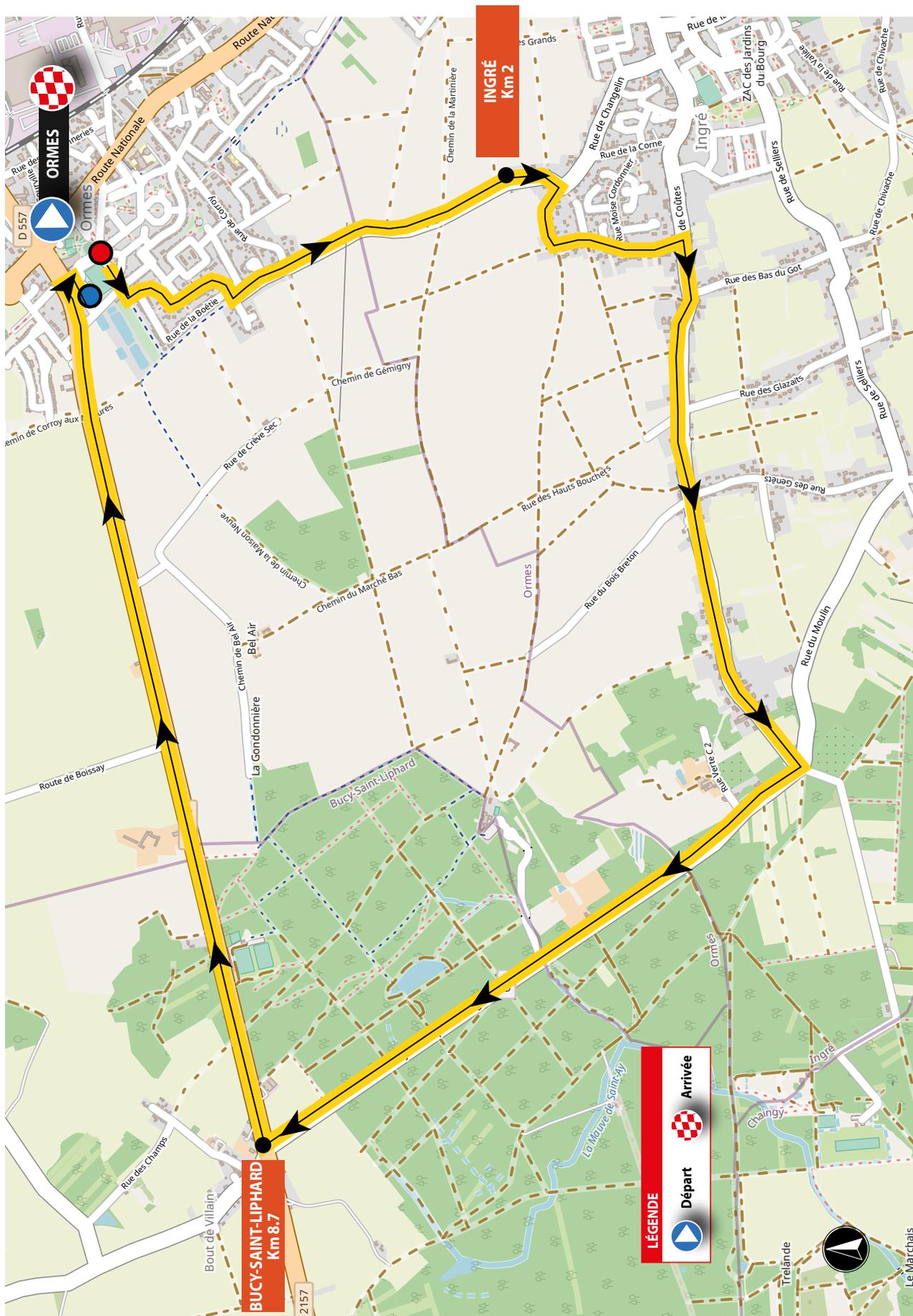
11,7 km

Infos pratiques

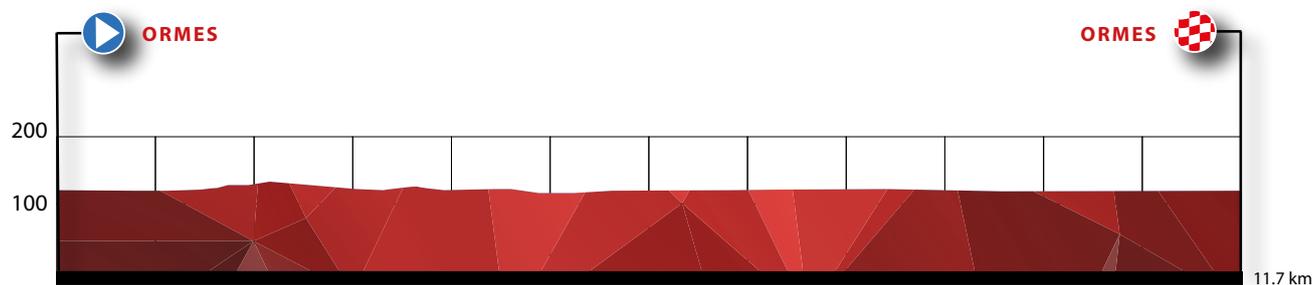
DÉPART - Ormes	Horaire	Lieu
Permanence :	9h00	Complexe des Plantes - Chemin des Plantes
Signatures des coureurs :	9h30	
Départ 1 ^{er} coureur :	10h00	
Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute		
ARRIVÉE - Ormes		
Arrivée dernier coureur :	11h54	Chemin des Carrières

ORGANISATION :





Profil de l'étape



Fait	À faire	Route	Itinéraire complet	Note	Horaire calculé à 51 km/h		À confirmer
			Départ - Ormes		Tous les coureurs s'élanceront de minute en minute		Gentlemen des partenaires entre 9h et 10h sur le même parcours que les élites
					1 ^{er} coureur	Dernier coureur	
0	11,7		Rue Jean Antoine du Baïf		10h	11h40	
			Car. rue Jean Antoine du Baïf / Bd Eyquem de Montaigne	←			
			Car. Bld Eyquem de Montaigne/ rue Montaigne				
			Car. rue Montaigne / rue Agrippa d'Aubigné	←			
			Car. rue Agrippa d'Aubigné/ rue Corroy/rue de la Bâte				
			Ingré				
			Car. rue de la Bâte / rue Changelin	→			
			Car. rue Changelin / rue de Coutes	→			
			Car. rue de Coutes/ rte de Bucy	→			
			Ormes				
			Route de Bucy				
			Bucy-St-Liphard				
8,7	3		Car. Route de Bucy / rte Nationale	→	10h10	11h50	
			Ormes				
		D 2157	Car. Route Nationale / Chemin des Plantes	→			
			Car. Chemin des Plantes/ Chemin des Carrières	→			
11,7	0		Ligne d'arrivée		10h14	11h54	

Implantation site de départ et d'arrivée ORMES





Étape 04 - Dimanche 14 Mai 2023 après-midi

ORLÉANS ► ORLÉANS

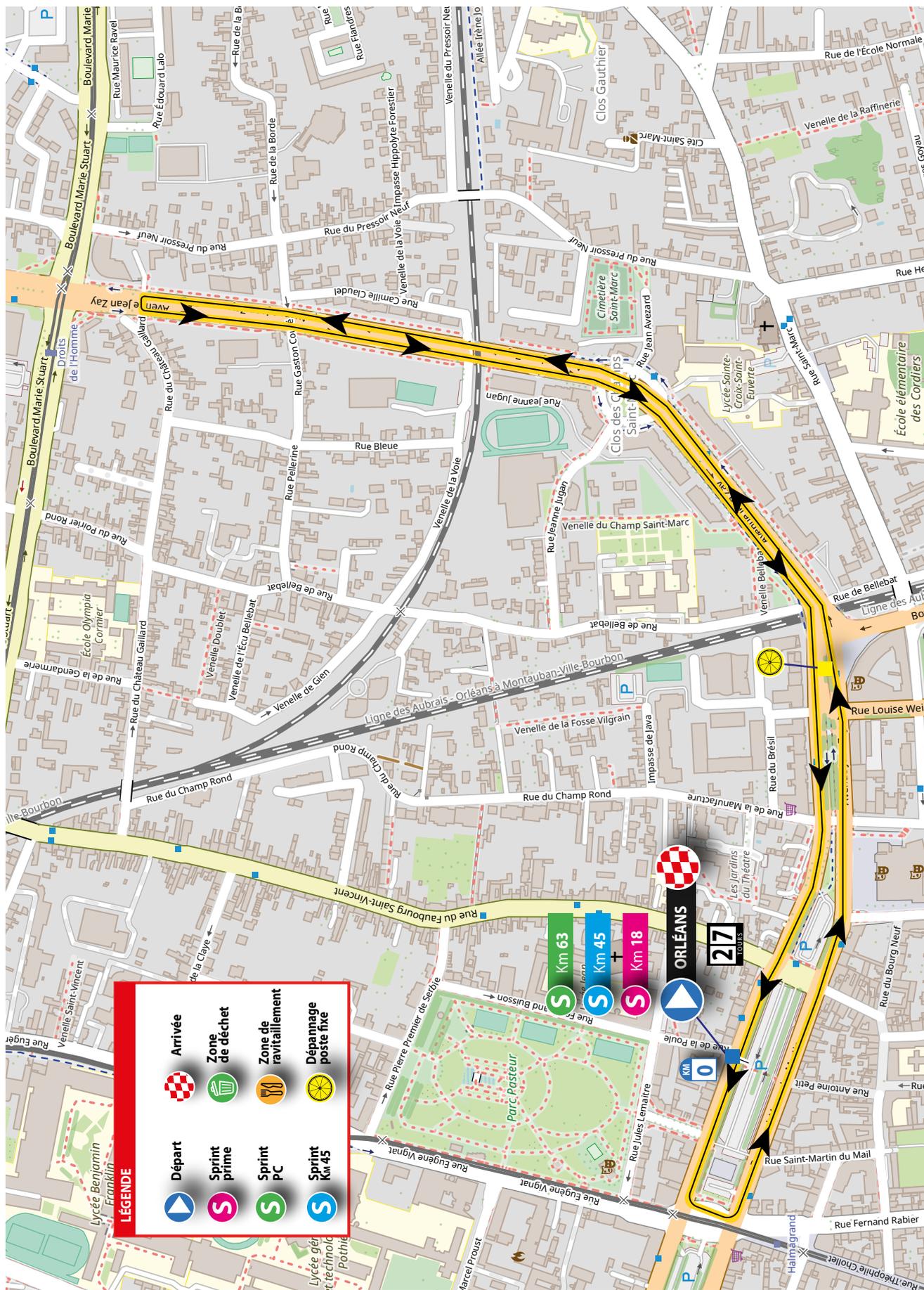
81 km

Infos pratiques

DÉPART - Orléans	Horaire	Lieu
Réunion des Directeurs sportifs :	-	
Présentation des équipes et signatures des coureurs :	15h00	Podium - Boulevard Alexandre Martin
Appel des coureurs :	15h15	
Départ :	15h30	
ARRIVÉE - Orléans		
Entrée circuit final	-	(27 tours)
Arrivée	17h18	Boulevard Alexandre Martin
Protocole (Camion podium)	17h30	

ORGANISATION :







Profil de l'étape



Fait	À faire	Itinéraire complet	Note
		Orléans	47km/h
0	81	Départ sur la Ligne (face rue de la Poule)	15h30
0,1	80,9	Car. bld. A Martin Nord Traversée du monument	←
0,2	80,8	Car. traversée du monument / Bld. Alexandre Martin Sud	←
0,3	80,7	Bld. Pierre Segelle Sud	
0,6	80,4	Avenue Jean Zay Sud	
0,7	80,3	Car. avenue Jean Zay Sud Bld. St Euverte	
1,6	79,4	Car. avenue Jean Zay Est Rue Château Gaillard	← 180°
1,7	79,3	Avenue Jean Zay Nord	
2,7	78,3	Bld. Pierre Segelle Nord	
2,9	78,1	Bld. Alexandre Martin Nord	

3	78	1 ^{er} passage sur la ligne	15h34
6	75	2 ^{ème} passage sur la ligne	15h38
9	72	3 ^{ème} passage sur la ligne	15h42
12	69	4 ^{ème} passage sur la ligne	15h46
15	66	5 ^{ème} passage sur la ligne	15h50
18	63	6 ^{ème} passage sur la ligne sprint U	15h54
21	60	7 ^{ème} passage sur la ligne	15h58
24	57	8 ^{ème} passage sur la ligne	16h02
27	54	9 ^{ème} passage sur la ligne	16h06
30	51	10 ^{ème} passage sur la ligne	16h10
33	48	11 ^{ème} passage sur la ligne	16h14
36	45	12 ^{ème} passage sur la ligne	16h18
39	42	13 ^{ème} passage sur la ligne	16h22
42	39	14 ^{ème} passage sur la ligne	16h26
45	36	15 ^{ème} passage sur la ligne sprint KM 45	16h30
48	33	16 ^{ème} passage sur la ligne	16h34
51	30	17 ^{ème} passage sur la ligne	16h38
54	27	18 ^{ème} passage sur la ligne	16h42
57	24	19 ^{ème} passage sur la ligne	16h46
60	21	20 ^{ème} passage sur la ligne	16h50
63	18	21 ^{ème} passage sur la ligne sprint PC	16h54
66	15	22 ^{ème} passage sur la ligne	16h58
69	12	23 ^{ème} passage sur la ligne	17h02
72	9	24 ^{ème} passage sur la ligne	17h06
75	6	25 ^{ème} passage sur la ligne	17h10
78	3	26 ^{ème} passage sur la ligne	17h14
81	0	27 ^{ème} passage sur la ligne Arrivée	17h18

Implantation site de départ et d'arrivée ORLÉANS



